

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES DU SAMEDI 05 DÉCEMBRE 2015
SALLE DE L'ANCIEN CPI- 10H00

Présents :

Mmes PALERMO Nadine, adjointe au Maire, déléguée à l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire.

M. MAROT Lyonel, conseiller municipal.

BEN AHMED Samia, BOUVERET Michel, CHAHID Ayoub, DEMORTIER Laura, LELAY Antoine, LORENZINI Lya, MORIN Céliane, WEGMANN Meylin, jeunes conseillers municipaux.

Excusés :

Viviane VUILLERMOT, conseillère municipale.

Louis LAROCHE, invité par les jeunes conseillers.

Absent :

GÉRARD Mattéo, conseiller municipal.

GÉRARD Mattias, invité par les jeunes conseillers.

Diffusion :

Mme FROIDUROT, Mme VUILLERMOT, M. MAROT, jeunes conseillers municipaux, courrier adjoints, courrier conseillers.

Ordre du jour :

1°) Réflexion sur les abris bus

2°) Visite des ateliers techniques

3°) Questions diverses

En préambule, les référents rappellent les élections qui se dérouleront les 06 et 13 décembre et invitent les jeunes qui le souhaitent à participer aux bureaux de vote.

Un échange a lieu entre les jeunes et les référents sur ces élections régionales.

1°) Nous abordons ensuite le problème des abris bus qui font défaut aux collégiens qui prennent le bus « classe » pour se rendre au collège de Longvic.

Les jeunes pensent qu'environ 40 collégiens sont concernés actuellement (à vérifier).

Le bus « classe » traverse Neuilly dans le sens inverse du bus ordinaire. Les jeunes attendent donc le bus à des arrêts qui sont, dans le cas du bus ordinaire, des arrêts « descente des voyageurs ». En conséquence, les abris bus ont tous été retirés et les enfants qui attendent le bus « classe » ne sont pas protégés par les éventuelles intempéries (pluie, vent, neige). En cas de mauvais temps, ils arrivent, en effet, au collège encore tout mouillés.

Pour palier à cela, les jeunes traversent la rue afin d'aller s'abriter sous les abris bus situés de l'autre côté. Cela pose un réel problème de sécurité car ils traversent en définitive 2 fois la chaussée. C'est très dangereux notamment lorsqu'il fait encore nuit le matin ou par temps de brouillard alors que la visibilité des automobilistes est moindre.

Les jeunes évoquent aussi que le service du bus « classe » est un service payant pour les familles. Ils pensent qu'il est légitime qu'ils bénéficient, comme tous les voyageurs, d'abris bus.

De plus, les abris existaient avant la modification du trajet du bus ordinaire. Ils ont été retirés mais les plateformes sont toujours présentes. Ils suffiraient juste de remettre les abris.

Il y aurait quatre arrêts à rééquiper :

- Allée des marronniers
- Place de la liberté
- Rue de l'église
- Rue Corneille (vers le garage)

Par ailleurs, les jeunes précisent qu'il manque un arrêt à « Gentiane » où le bus de Chevigny, lui, prend en charge les voyageurs. La construction du nouveau lotissement viendra confirmer ce constat.

Le débat se termine par une autre proposition. S'il n'est pas possible de remettre des abris bus « classe », pourquoi ne pas modifier son parcours en le faisant rouler dans le même sens que le bus ordinaire. Ainsi les collégiens pourraient profiter des abris bus existants.

Nous convenons de demander à la Directrice Générale des Services de rédiger un courrier, au nom du CMJ, afin de saisir Kéolis et le Grand Dijon officiellement. Par ailleurs, une copie du courrier sera transmis à madame la députée de Côte d'Or qui nous a assurés de son soutien pour ce projet.

2°) Les référents CMJ ainsi que l'adjoint aux travaux, Yves Delcambre, accompagnent les jeunes pour une visite des ateliers techniques de la commune.

La séance est levée à 11h30.